



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & JEU PROVENCAL
LIGUE ILE DE FRANCE
COMITE des YVELINES



USMC Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Affiliation FFPJP n° 078/77.0924

Compte Rendu Réunion N°1

Du Mercredi 05/06/13 (19h00)

Section Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Cette réunion de bureau fait suite à l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le Samedi 1 Juin 2013 à 10h30

Ordre du jour :

- 1) Nouveau bureau
 - Candidatures et nominations aux différents postes
 - Formalités bancaires
- 2) Nouvelles tenues
- 3) Demande de subvention
- 4) Questions diverses

Présents :

- Yannick Cuperlier
- Jean-François Rivière
- Eric Daunizeau
- Gilbert Roumy

Invité présent :

- Daniel Sébire

Excusés :

- Alain Vriet
- Michel Liebgott

1) Composition du nouveau bureau

Compte tenu des nombreux départs et de l'arrivée de Gilbert ROUMY le bureau est dorénavant composé de 6 membres.

La nouvelle composition du bureau est proposée et acceptée par l'ensemble des membres présents, la répartition des postes est désormais la suivante :

Président	Eric DAUNIZEAU
Secrétaire	Alain VRIET
Trésorier	Michel LIEBGOTT
Directeur sportif	Yannick CUPERLIER
Représentants au comité directeur de l'USMC	Eric DAUNIZEAU Yannick CUPERLIER
Responsable concours	Eric DAUNIZEAU
Responsables concours adjoints	Yannick CUPERLIER Daniel SEBIRE
Responsable logistique et barbecue	Jean-François RIVIERE
Responsables logistique et barbecue adjoints	Gilbert ROUMY

Suite à cette répartition, le bureau décide que les pouvoirs bancaires sont dorénavant attribués au nouveau président Eric Daunizeau

Michel LIEBGOTT trésorier conserve les pouvoirs acquis précédemment

2) Nouvelles tenues

La prospection entamée depuis plusieurs semaines, est sur le point d'aboutir.

Une tenue constituée d'une veste, d'un sweat, et d'un tee-shirt d'une valeur de 89 € a retenu l'attention du bureau.

Une prise en charge partielle de la section est à l'étude, nous ne manquerons pas de vous informer du montant de celle-ci en temps voulu.

Prochainement il sera demandé aux licenciés intéressés, de s'engager par une **réservation ferme**, afin que nous puissions passer les commandes.

3) Demande de subvention

En fonction du coût des tenues restant à la charge de la section, une demande de subvention à la municipalité est à l'étude.

5) Divers :

La nouvelle serrure sera changée prochainement (probablement le 19 Juin).

En échange de l'ancienne clé, la nouvelle clé sera délivrée gracieusement à la personne qui en fera la demande.

La séance est levée à 20h15.